



Association Bordeaux-Technowest

25 rue Marcel Issartier | BP 20005 | 33702 MERIGNAC CEDEX

Tél. : 05 56 12 40 78

Appel d'offres pour
l'accompagnement d'entreprises
des pépinières de Bordeaux Technowest

APPUI JURIDIQUE / PROPRIETE INDUSTRIELLE

Janvier 2019

CAHIER DES CHARGES ET ANNEXES



Table des matières

1.	Présentation de Bordeaux Technowest	3
2.	Cahier des charges pour l'accompagnement technique	4
2.1.	Définition des tâches	4
2.2.	Planning des tâches	4
2.3.	Livrables attendus de la part du cabinet de conseil	5
3.	Contenu de l'appel d'offres	5
3.1.	Calendrier et durée	5
3.2.	Critères d'attribution	5
3.3.	Date limite de remise des offres	5
4.	Informations complémentaires	6
	Annexe 1	7

1. Présentation de Bordeaux Technowest

Bordeaux Technowest met ses compétences et moyens au service des entreprises dans le domaine du développement économique local. Ses missions couvrent aujourd'hui un champ d'intervention très étendu : le directeur, des chargés de mission, des partenaires experts forment une force de propositions et de stratégies d'actions.

Le renforcement de l'action de terrain auprès des PME/PMI et des communes du territoire est une priorité. Bordeaux Technowest est aujourd'hui un interlocuteur privilégié des PME/PMI auprès des financeurs publics et privés pour leurs projets de développement.

L'outil foncier et son suivi a occupé une part très importante dans les missions de Bordeaux Technowest. Les services des communes impliqués dans cette action rendent dynamique cet outil foncier, l'objectif étant de trouver une réponse rapide et ciblée aux demandes d'implantations industrielles. D'une manière plus globale, Bordeaux Technowest souhaite s'imposer comme outil de développement économique au service de Bordeaux métropole, et plus précisément sur le territoire des 10 communes de Mérignac, Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan, Martignas, Saint-Jean d'Illac, Saint-Aubin de Médoc, le Taillan Médoc, Bègles, Blanquefort et Bordeaux, qui constitue son rayon d'actions.

Bordeaux Technowest a pour vocation de répondre à toutes demandes émanant des dirigeants qui souhaitent créer ou développer leur entreprise. Le pôle de Bordeaux Technowest favorise largement l'accueil et le développement des entreprises en leur offrant un environnement très favorable à la création et à la croissance de nouvelles activités. La technopole conduit une stratégie novatrice fondée sur la présence des grands donneurs d'ordre, devenant ainsi un outil au service des créateurs d'entreprise dans les domaines Aéronautique Spatial Défense, Eco-activités, Smart City, Bâtiment Intelligent, et très prochainement le commerce connecté.

La technopole comporte cinq sites avec pour chacun d'entre eux les caractéristiques suivantes :

- **La Pépinière de Mérignac, située sur l'Aéroparc**, 25 rue Marcel Issartier, 33700 Mérignac, pour la détection et accompagnement de projets et d'entreprises autour de la thématique Aéronautique-Spatial-Défense.
- **La pépinière de l'Ecoparc**, 17 rue du Commandant Charcot 33295 à Blanquefort. Les entreprises qui la composent sont essentiellement dans les axes de développement des éco-industries, fourniture d'énergie en site isolé, stockage d'énergie, nouvelles énergies, traitements des déchets, éolien, photovoltaïque, et réseaux intelligents.
- **La pépinière de Newton**, située au 213 cours Victor Hugo à Bègles, est le troisième site métropolitain exploité par la technopole Bordeaux Technowest, sur les thématiques des éco-activités, de la mobilité urbaine, des transports intelligents, du numérique et des énergies.
- **La pépinière Copernic**, située 62 place de la République à Saint-Médard-en-Jalles, qui a ouvert en avril 2017 et qui porte les thématiques bâtiment intelligent et immobilier.
- **L'incubateur La Source** est le dernier né de nos sites. Implanté au 35 Cours Georges Clémenceau à Bordeaux dans les locaux de la Maison de l'eau appartenant à Suez Eau France il propose 25 postes de travail au cœur de la ville aux futurs entrepreneurs tous secteurs d'activités confondus.

- Un prochain site ouvrira ses portes courant 2019 au Bouscat, sur la thématique du commerce connecté.

Bordeaux Technowest s'est adaptée à la spécificité de son territoire et s'engage à poursuivre son action d'aide à la création. Ces valeurs sont partagées par les partenaires dont la valeur ajoutée, l'implication aide à construire la réussite de la structure.

L'expertise des chargés de mission qui se trouvent sur chacun des sites décrits ci-dessus permet de mieux gérer la croissance, la dynamique et l'efficacité de la structure.

Dans le cadre de cet accompagnement auprès des entreprises des pépinières aéronautique et éco-activités, smart city, bâtiment intelligent, Bordeaux Technowest souhaite solliciter pour une mission de un an, un cabinet de conseil compétent pour un **appui juridique et propriété industrielle** de ses start-up selon le cahier des charges décrit au chapitre ci-dessous.

2. Cahier des charges pour l'accompagnement technique

2.1. Définition des tâches

Le cabinet de conseil s'engage à réaliser un accompagnement touchant aux différents aspects liés suivants :

1. La constitution de la société (statuts, pacte d'associés, partage du capital social, etc) ;
2. La stratégie de propriété intellectuelle (droits d'auteurs, marques, brevets, secrets, etc) ;
3. La stratégie partenariale (contrats de partenariats, contrats d'open-innovation, etc).

L'objectif de cet accompagnement sera d'analyser avec les entreprises choisies sur l'ensemble des pépinières leurs difficultés sur les 3 points signalés ci-dessus et leur résolution.

Enfin, le coach devra débriefier et de façon concertée avec le chargé d'accompagnement référent et l'alerter en cas d'anomalie détectée.

2.2. Planning des tâches

La durée de l'accompagnement sera de :

- **10 journées à répartir sur 11 mois** (de février 2019 à décembre 2019) auprès d'un panel d'entreprises qui auront été choisies par Bordeaux Technowest, quel que soit le site.

En considérant 1 jour = 7 heures / 10 journées équivalent à 70 heures.

Ce planning sera ventilé selon le nombre de jours que Bordeaux Technowest estimera nécessaires pour chacune des entreprises sélectionnées en concertation avec le cabinet de conseil et le chef d'entreprise.

Ces journées seront organisées en fonction des disponibilités des chefs d'entreprises.

Les chargés de mission de Bordeaux Technowest responsables de l'accompagnement des projets sur les sites pourront se réserver le droit de participer à ces entretiens avec le cabinet de conseil et le chef d'entreprise.

2.3. Livrables attendus de la part du cabinet de conseil

Bordeaux Technowest exigera du cabinet de conseil :

- Un rapport détaillé de chacune des missions d'accompagnement réalisées (avec des recommandations quand nécessaire) ;
- Un compte-rendu rédigé à chaque réunion avec les entreprises.
- Un comptage mensuel auprès du responsable de l'innovation (en début de mois, par simple courriel) des jours écoulés pour bien situer le curseur sur les jours disponibles

3. Contenu de l'appel d'offres

3.1. Calendrier et durée

Lancement de la consultation :	le 25 janvier 2019
Remise des offres	le 15 février 2019
Choix du prestataire	le 22 février 2019

3.2. Critères d'attribution

La proposition émise par le prestataire devra clairement indiquer :

- Une proposition financière avec le coût journalier,
- La méthodologie envisagée,
- La liste et le curriculum vitae des personnes qualifiées pour procéder à l'accompagnement,
- L'annexe 1 remplie,
- Les références sur des prestations similaires,
- Toutes les informations qui permettront d'apprécier la qualité et la pertinence de la réponse,
- **Nota : la proposition commerciale du cabinet devra inclure les charges relatives aux frais de déplacements et divers des consultants retenus.**

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

- Coût de la prestation : 50 %
- Expérience dans la réalisation de prestations similaires : 30 %
- Méthodologie proposée : 20 %

La totalité de l'évaluation est effectuée sur un total de 100 %

3.3. Date limite de remise des offres

La date limite de remise des offres est fixée au vendredi 15 février 2019 à 12h00 précises

Les interfaces pour la réponse à l'appel d'offres sont :

- Mr Nicolas LE ROY, Responsable Innovation à Bordeaux Technowest ;
n.leroy@technowest.com

- Mme Camille BERTIN, Chargée de mission Innovation à Bordeaux Technowest ;
c.bertin@technowest.com

Les dossiers parviendront par voie électronique à :

c.bertin@technowest.com
et
n.leroy@technowest.com

4. Informations complémentaires

Le cabinet qui répond à l'appel d'offres, s'engage à ne pas diffuser au-delà des partenariats nécessaires à l'élaboration de cet accompagnement, les éléments constitutifs de cette consultation ainsi que les renseignements obtenus et les résultats de l'étude.

Annexe 1
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES
CONCERNANT LE PRESTATAIRE

Nom de la société	
Adresse	
Numéro de téléphone	
Numéro de télécopie	
Adresse du site Internet	
Nom, prénom et fonction du dirigeant	
Statut de l'entreprise	
Capital social (en Euros)	
Année de création	
Chiffre d'affaires 2017	
Code SIRET	
Code NAF	
Nombre d'employés	
Certification Qualité et Agréments	
Nom et prénom du correspondant	
Fonction du correspondant	
Adresse E-mail du correspondant	